

Dijon, le 8 octobre 2018

### **Commission de surveillance des opérations électorales du 8 octobre 2018**

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis s'est réunie le lundi 8 octobre 2018 afin de valider ou d'invalider la liste présentée en vue de l'élection, au titre du Comité de Côte d'Or, des délégués à l'assemblée générale de la FFT.

Après vérification de la liste reçue, la CSOE a décidé de valider la liste suivante :

**Liste au titre de la délégation à l'assemblée générale de la FFT :**

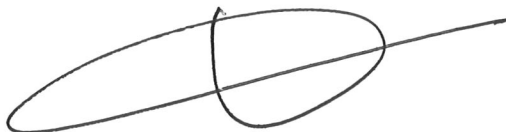
- Titulaire : Jean-Marie LEROY
- Suppléant : Patrick VALIER-BRASIER

Publication en sera faite sur le site internet de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis.

Cette liste peut être consultée au siège de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis, situé 13 rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon.

**Pierre LAMARD**

Pour la Commission des Litiges et  
de surveillance des opérations électorales



**Céline DANCER**

Pour la Commission des Litiges et  
de surveillance des opérations électorales

